



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°389 DU 25 AU 1 OCTOBRE 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 13 personnes tuées dont 9 cadavres retrouvés et 2 victimes de VBG.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 1 nouveau-né tués.

Des membres de la milice Imbonerakure, des militaires et des policiers sont pointés du doigt comme

étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été également relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	3
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE</i>	3
<i>I.4. DES CAS D'INFANTICIDES</i>	4
<i>I.5. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
<i>II. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</i>	4
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	5
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	5
<i>III. DES FAITS SECURITAIRES</i>	5
<i>VI. CONCLUSION</i>	6

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS	: <i>Centre de Santé</i>
CNDD-FDD	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	: <i>Congrès National pour la Liberté</i>
ECOFO	: <i>Ecole Fondamentale</i>
FRODEBU	: <i>Front pour la Démocratie au Burundi</i>
OPJ	: <i>Officier de Police Judiciaire</i>
UPRONA	: <i>Union pour le Progrès National</i>
VBG	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Un homme tué en commune et province Muyinga

En date du 25 septembre 2023, dans un boisement d'eucalyptus, sur la colline Kavumu, zone Rugari, commune et province Muyinga, Bizimana Shabani, âgé de 20 ans, résidant sur cette colline a été tué à coup de balle par des policiers et des militaires de la position Murama commandés par le colonel de police Pascal Minani de la Protection civile. Selon des

sources sur place, c'était lors d'une opération conjointe de la police et des militaires pour tuer un buffle en l'accusant faussement d'avoir menacé la population de cette localité. Selon les mêmes sources, ce buffle a été abattu et sa viande a été vendue par un prénommé Willy, vétérinaire communal au sein du commissariat de police de Muyinga.

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 27 septembre 2023, sur la 7^{ème} avenue, quartier Kabusa, zone Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'Omar Gihungere, âgé de 50 ans, marié, résidant la même localité a été retrouvé emballé dans un sac. Selon des sources sur place, il avait des blessures au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, ce corps a été vite enterré le même jour au cimetière de Mpanda sur l'ordre de Serges Hategekimana, chef de zone de Buterere. Ses deux femmes ont été arrêtées et conduites au cachot de cette zone.

construction tout près de la rivière Nyakagunda. Selon des sources sur place, ce corps était ligoté et présentait des blessures partout et il a été transporté à la morgue de l'hôpital Cibitoke. Selon les mêmes sources, Gilbert Manirakiza a demandé la population d'aider la police judiciaire pour l'identification de la victime et de ses criminels.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 28 septembre 2023, sur la sous-colline Rubuye, colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie d'un homme non identifié en décomposition a été retrouvé par des habitants de cette localité dans une hutte en

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Bukirasazi, province Gitega

En date du 26 Septembre 2023, vers le matin, sur la colline Gatongati, commune Bukirasazi, province Gitega, un corps sans vie en décomposition de Kagoma, âgé de 65 ans, a été retrouvé par des cultivateurs dans un champ de manioc. Selon des sources sur place, ces derniers ont alerté l'administration locale et la police. Selon les mêmes sources, le corps avait des blessures au niveau de la tête, de la gorge et des mains. Le commissaire communal de Bukirasazi a donné l'ordre d'enterrer le cadavre dans un cimetière proche de cet endroit.

I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 29 septembre 2023, vers 10 heures, sur la colline Kibungo, commune Bugendana, province Gitega, un corps sans vie d'Angèle Barutwanayo, âgée de 46 ans, mariée, a été retrouvée par des enfants qui cherchaient du bois de chauffage. Selon des sources sur place, le soir du 28 septembre 2023, vers 20 heures, Apollinaire Ngendakumana a appelé au téléphone un mari d'Angèle, lui annonçant que sa femme est morte et qu'il est à côté du cadavre. Le mari de la victime ne l'a pas pris au sérieux car Apollinaire entretenait des relations extra-conjugales avec Angèle. Selon les mêmes

sources, après avoir retrouvé le cadavre, Gérard Mpfakurera, chef de colline Kibungo a vite appelé Eric Bigirimana, Commissaire de police à Bugendana et l'OPJ Manirakiza Serges pour faire le constat. Ces derniers ont téléphoné Apollinaire lui demandant s'il était au courant qu'Angèle est morte et il leur a demandé ce qu'ils voulaient. Toute la journée de ce vendredi, son téléphone a sonné mais il ne décrochait pas. Selon les mêmes sources, la femme d'Apollinaire a indiqué qu'en date du 29 septembre 2023, vers 23 heures, son mari est arrivé à la maison et a pris un pantalon, une culotte, une chemise et une somme de 50 000 fbu et il est parti en lui disant que c'est pour la dernière fois qu'il le voit dans sa maison. Le cadavre a été

enterré dans l'après-midi du 29 septembre 2023 sur l'ordre de l'administration locale tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Un homme tué en commune Bugendana, province Gitega

En date du 26 septembre 2023, vers le matin, sur la sous-colline Migina, colline Carire, commune Bugendana, province Gitega, un présumé Jean, âgé de 38 ans, marié, cultivateur est mort suite aux coups de gourdins à l'hôpital Cunywe. Selon des sources sur place, la veille, à cette même date,, vers

19 heures, Jean rentrait sur son vélo quand il a été attaqué et blessé au niveau de la tête par Marcel Nduwayo, âgé de 42 ans et Egide Bigirimana, âgé de 35 ans, tous cultivateurs et voisins de la victime en provenance d'un cabaret. Selon les mêmes sources, ces présumés auteurs ont été arrêtés et conduits au cachot de Bugendana après avoir échappé à la justice populaire aux enceintes de cet hôpital. Marcel a été battu par des membres de la famille de la victime et un policier qui est intervenu a été aussi blessé au niveau de la tête.

1.4. DES CAS D'INFANTICIDES

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 27 septembre 2023, vers 7 heures, sur la colline Bukwavu, commune Bukeye, province Muramvya, un corps sans vie d'un nouveau-né emballé dans un essuie-mains a été retrouvé dans une

brousse de cette colline. Selon des sources sur place, des écoliers qui se rendaient à l'école l'ont vu et ont alerté des gens de la localité. Selon les mêmes sources, ce corps présentait des blessures à la gorge. Le chef collinaire, Arthémon Niyonzima qui s'est rendu sur les lieux a donné l'ordre d'enterrer le cadavre au cimetière de la localité.

1.5. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Deux personnes mortes et 3 autres blessées en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 27 septembre 2023, dans l'après-midi, sur les collines Kagurutsi et Nyamihana, commune Mugina, province Cibitoke, Paul Nzojimana, âgé de 49 ans et André Niyonkuru, âgé de 40 ans sont morts suite aux pluies torrentielles mêlées de la grêle tandis que Fabien Nzojyobija Manirambona, âgé de 25 ans ; Mpawe, âgé de 35 ans et Jacqueline, âgée de 29 ans ont été grièvement blessées. Selon des sources sur place, une maison a été emportée par des glissements de terrain et plusieurs champs de manioc et de bananeraies ont été endommagés. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal, Julienne Ndayihaya demande à la population d'être solidaire et d'aider des habitants affectés par cette catastrophe.

Quatre corps sans vie retrouvés commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2023 indique qu'en date du 18 sep-

tembre 2023, dans un site minier de la colline Kivuvu, commune Kabarore, province Kayanza, vers 13 heures, des corps sans de Japhet Niyizigama, âgé de 20 ans, originaire de la colline Kivuvu ; de Pascal Hatungimana, âgé de 38 ans, originaire de la colline Rorero; d'Innocent Nsengiyumva, âgé de 25 ans, originaire de la colline Kibura et de Gérard Manariyo, âgé de 30 ans, originaire de la colline Kivuvu, tous ouvriers miniers journaliers ont été retrouvés. Selon des sources sur place, en date du 17 septembre 2023, des fortes pluies se sont abattues sur la colline Kivuvu occasionnant un glissement du terrain du site minier de cette colline. Selon Berchmas Nsaguye, Administrateur communal de Kabarore et le commissaire communal de police, ces corps des victimes ont été déterrés par d'autres ouvriers avec l'appui des volontaires de la Croix Rouge et ils ont été conduits au centre de santé de Ryamukona en commune Kabarore. En date du 19 septembre 2023, ces corps sans vie ont été enterrés au cimetière Kivuvu grâce à l'appui de Vincent Ndagijimana, président de la Coopérative de la Société pour le Développement populaire, exploitant des minerais dans cette commune.

II. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

Une fille violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 septembre 2023 indique qu'en date du 23 septembre 2023, vers 8 heures, sur la colline Bihembe, commune Muruta, province Kayanza, E. N., âgée de 15 ans, élève en 8^{ème} année à l'ECOFO Rwegura, résidant sur la colline Rwegura, a été violée par Gervais Sindayigaya, âgé de 24 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, la mère de la victime a envoyé sa fille aux champs avec des semences de maïs pour rejoindre des ouvriers qui étaient au travail en payant des frais de transport à ce conducteur de taxi-moto. Arrivé sur la colline Bihembe, le conducteur de taxi-moto s'est arrêté et a forcé la fille en l'amenant dans une brousse et l'a violée. Après 30 minutes, la mère de la fille a pris une autre moto pour aller aux champs. En cours de route, la maman a été surprise de trouver au bord de la route des semences que sa fille avait apportées ainsi que la moto et s'est arrêtée pour s'enquérir de la situation. Après un moment, elle a vu le conducteur de taxi-moto et sa fille qui revenaient de la brousse. Selon les mêmes sources, la mère a appelé Rénovat Mbaribukeye, chef de colline Bihembe pour se saisir de cette affaire. La fille a indiqué que Gervais Sindayigaya l'a violée et a montré même l'endroit où s'est produit l'acte. La fille a été trans-

portée au CDS Rwegura tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la police judiciaire de Rwegura.

Une fille violée en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 25 septembre 2023, vers 2 heures du matin, dans un buisson, sur la colline Gasasa, commune Butaganzwa, province Ruyigi, M.G.N., âgée de 16 ans, a été violée par Mbonimpa, âgé de 23 ans, marié. Selon des sources sur place, Simon avait organisé sur cette colline une fête de baptême et cette victime y avait participé en accompagnant une femme prénommé Virginie de la colline Nyarurambi. La fête a pris fin vers deux heures du matin. Pendant ce viol, elle a perdu son téléphone et son pagne ce qui lui a empêché de communiquer avec d'autres qui sont rentrés seuls et a passé le reste de la nuit chez Simon. Tôt le matin, le présumé auteur du viol a payé à la victime une somme de 50.000 fbu pour le téléphone perdu, 4.000 fbu pour les cartes Sim, 20.000 fbu pour le pagne perdu et 6.000 fbu pour les soins médicaux. L'affaire est pour le moment dans les mains de la police.

III. DES FAITS SECURITAIRES

Une personne blessée en commune Bugendana, province Gitega

En date du 28 septembre 2023, vers 7 heures, sur la colline Runyeri, commune Bugendana, province Gitega, Prosper Nugwaha, âgé de 38 ans, veilleur d'une boutique a été blessé au niveau du tendon d'Achille à coups de machette par son voisin, Jérémie Minani, âgé de 49 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, ces faits ont eu lieu après des disputes entre Prosper et Jérémie. Selon les mêmes sources, ce dernier s'est rendu à la police. L'OPJ Serges Manirakiza et deux policiers se sont rendus sur les lieux pour faire le constat après avoir arrêté le présumé auteur. La victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot du parquet de Gitega.

Discours de haine du Secrétaire du parti CNDD-FDD en commune et province Kayanza

En date du 27 septembre 2023, sur le terrain de football, le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD, Révérien Ndikuriyo a prononcé un discours

de haine lors de sa visite dans la province de Kayanza. Le matin, des membres de la milice Imbonerakure ont barré des routes interdisant des membres d'autres partis politiques de vaquer à leurs activités quotidiennes. Toutes les écoles ont été fermées et des enseignants ainsi que des élèves avaient été contraints d'aller accueillir cette autorité. Selon des sources sur place, dans son discours, Révérien Ndikuriyo a indiqué que la province Kayanza doit être celle des membres de son parti coûte que coûte pour préparer les prochaines élections. Il a demandé à ses militants de faire adhérer massivement les partisans des autres partis au pouvoir : « Faites adhérer par force trente-quatre mille membres au moins, et mille cinq cent membres restants seront pour les partis UPRONA, FRODEBU et CNL ; les autres partis n'ont pas de place dans la scène politique. » Dans son allocution, il n'a pas manqué à se réjouir des opposants déjà massacrés sous le règne de Pierre Nkurunziza arguant que les personnes tuées étaient des obstacles et que "Sogo"¹ a fait tout pour exterminer pas mal des opposants en ajoutant que le processus de tuer les opposants continue.

¹Feu Président Pierre Nkurunziza

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.